



CHAMBRE DES SALARIES
LUXEMBOURG

Madame Carole Dieschbourg
Ministre de l'Environnement
4, place de l'Europe

L-2918 Luxembourg

N/réf. : CSL - 93/2016 - SH/CF

Luxembourg, le 26 mai 2016

Conc. : Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 7 octobre 2014 relatif
a) aux installations de combustion alimentées en combustible solide ou liquide d'une puissance nominale utile supérieure à 7 kW et inférieure à 20 MW
b) aux installations de combustion alimentées en combustible gazeux d'une puissance nominale supérieure à 3 MW et inférieure à 20 MW
Amendements gouvernementaux

Madame la ministre,

Par lettre du 03 mai 2016, vous avez soumis des amendements gouvernementaux sous rubrique à l'avis de la Chambre des salariés.

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que les amendements sous rubrique n'appellent pas de commentaire de la part de notre Chambre professionnelle.

Veillez agréer, Madame la ministre, l'expression de notre très haute considération.

Pour la Chambre des salariés,

Norbert TREMUTH
Directeur

Jean-Claude REDING
Président